



MUSÉES D'ART
ET D'HISTOIRE
DE GENÈVE

Restauration et extension du Musée d'art et d'histoire : quel contenu culturel, quelles garanties éthiques ?

Penser le musée dans un monde en mutation

Les musées font partie intégrante de la société dont ils émanent et jouent un rôle politique indéniable en participant à la définition et à la transmission des connaissances et des valeurs. De la même façon que toute société évolue, les musées eux aussi sont en constante mutation. C'est ainsi que, en marge de leurs missions traditionnelles de conservation, de recherche et de diffusion des connaissances, les musées sont amenés, depuis une vingtaine d'années, à jouer un rôle croissant – et actif – dans le développement culturel et économique de leur région.

C'est dans cet esprit qu'ont été menés les États généraux des musées genevois et que les orientations définies dans le document de synthèse *La Genève des musées, concept et stratégie 2015-2020* ont été élaborées. Et c'est dans le même esprit, propice à renforcer l'ouverture et l'interaction des institutions municipales dans la Cité, que s'élabore actuellement le projet scientifique et culturel du Musée d'art et d'histoire à l'horizon 2020.

La politique muséale du Musée d'art et d'histoire

Une Encyclopédie moderne

Il existe une affinité profonde entre le projet encyclopédique et le musée : une encyclopédie est un rassemblement symbolique d'objets présentés selon un ordre systématique qui vise à en révéler la logique ; le musée, comme une encyclopédie, montre et explique. Dès sa conception, en 1910, le MAH a eu pour vocation de rapprocher des collections de natures différentes et de valoriser l'objet grâce à un environnement approprié. Il s'inscrit en cela dans l'esprit des musées européens du XIX^e siècle, hérité des Lumières. Il s'agit de confronter l'objet d'art et l'objet d'histoire pour mieux les faire parler, et de rassembler des connaissances éparses, pour, comme le propose Diderot, « en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons et [...] les transmettre aux hommes qui viendront après nous (...) ».

La notion d'encyclopédie, qui sous-tend la conception originelle et actuelle du MAH, est aussi la pierre angulaire du futur musée. En effet, ce rassemblement de collections multiples offre des pistes innombrables ; il permet tout à la fois de confronter foisonnement et cloisonnement, d'accompagner la rencontre intime avec l'objet d'un discours qui traverse les disciplines et les époques, de mettre en regard production artistique et mode de vie, de jeter des ponts entre l'histoire incarnée par les collections et le contexte social et urbain dans lequel les Genevois et Genevoises évoluent aujourd'hui, etc.

Un musée au cœur du réseau culturel de la cité

Le musée n'est pas une île. S'il veut prolonger son action, il doit collaborer avec tout un ensemble de partenaires. L'objectif n'est pas de tout dire mais bien d'éveiller, de donner au public le goût de poursuivre sa démarche et de combler son désir d'apprendre. C'est

pourquoi le MAH collabore très activement avec les acteurs et actrices culturels de la région. Ces collaborations, qui font la part belle aux arts vivants (musique, danse, théâtre, conte, arts numériques, performance, installation...) sont pensées sous le double angle d'une mise en perspective des collections et des bâtiments d'une part, et de l'éveil à diverses problématiques artistiques ou sociales d'autre part.

Le MAH collabore également avec plusieurs établissements à vocation pédagogique ou socio-culturelle, auxquels il propose notamment des projets destinés à enrichir et compléter les apprentissages faits en classe, ou associant des jeunes en formation par exemple.

Enfin, le MAH prend une part active à la « Conférence des musées genevois » et au dialogue, désormais nourri, entre les principaux protagonistes de la place muséale genevoise. Il s'agit à la fois de faire rayonner l'ensemble des musées genevois – publics, parapublics et privés – en travaillant à des projets et à une promotion commune, et de conduire, au sein des musées municipaux, une politique globale de collections qui facilite la gestion, la conservation et la circulation des œuvres et objets, ainsi que le respect des principes fondamentaux de la déontologie muséale.

Le nouvel espace d'expositions temporaires, le forum, le plateau d'accueil, les mezzanines, ou encore les futures voies de circulation ouvriront autant de nouvelles possibilités de collaborations à la réouverture du musée.

Une muséographie et des activités adaptées à l'évolution des pratiques culturelles et sociales

Grâce à la mise en place d'outils d'enquête, le MAH est aujourd'hui en mesure d'analyser les besoins et attentes de ses publics. Ces informations lui permettront, demain, d'assurer une large accessibilité à tous et toutes, de proposer des dispositifs muséographiques favorisant l'interaction avec les publics, d'adapter et faire évoluer son discours, d'initier de nouveaux types d'actions culturelles, etc.

Le concept de « musée des musées », qui a animé la réflexion autour de la transformation architecturale actuelle, prend en compte à la fois l'aspect pluridisciplinaire des collections et la nécessité de proposer au public un parcours adapté à ses attentes ; autrement dit un parcours clair à entrées multiples. L'une des qualités premières de l'extension du MAH, imaginée par les Ateliers Jean Nouvel au cœur même du bâtiment historique, est de privilégier l'harmonie entre contenant et contenu et de proposer aux visiteurs et visiteuses une nouvelle lecture tant de l'architecture que du parcours muséographique.

Avec toujours à l'esprit l'objectif d'offrir au public une expérience de visite simple, attrayante et sans cesse renouvelée, le futur parcours des collections s'appuiera sur quatre axes de lecture : typologique, chronologique, thématique et, enfin, genevois. Outre ces quatre axes de lecture, le parcours sera aussi pensé en fonction des attentes et besoins des différents types de publics et permettra :

- > une visite express pour le visiteur et la visiteuse qui veulent pouvoir appréhender les sections et œuvres principales du musée en une heure ;
- > une visite classique pour qui veut, en l'espace de deux ou trois heures, bénéficier de l'encyclopédisme des collections propre au MAH et pouvoir mettre en regard époques et civilisations complémentaires, ou au contraire totalement différentes ;
- > des visites thématiques pour l'amateur ou l'amatrice d'une période historique ou d'un courant artistique.

Une démarche pour l'avenir : le projet scientifique et culturel du MAH

Un outil de gouvernance indispensable et une fenêtre sur les activités du musée

Le MAH mène aujourd'hui une réflexion de fond sur son état actuel et son avenir. Cette démarche doit lui permettre de définir son projet scientifique et culturel (PSC), à savoir ses grandes orientations stratégiques, à cinq ou dix ans. Tous les secteurs, métiers et compétences du musée sont concernés, c'est pourquoi l'exercice associe étroitement toutes les équipes en place. Cette réflexion, menée par étapes, implique également le magistrat, le directeur et un groupe de travail ad hoc attaché à la direction. Elle est, en outre, soutenue par l'agence Thematics SA, spécialisée dans l'ingénierie culturelle et touristique, et accompagnée par un comité scientifique composé de directeurs et directrices de musées français, suisses alémaniques et romands ayant tous à leur actif un projet de rénovation ou de restructuration d'envergure.

Le PSC permet de conduire des politiques en lien avec les différents secteurs d'activité et missions du musée. C'est un document d'orientation, qui constitue une référence commune à toutes les équipes, encadre les prises de décisions, facilite l'intégration des nouveaux employés et employées et permet d'évaluer les démarches en cours.

Le PSC est également partagé avec les interlocuteurs et interlocutrices externes – politiques, mécènes, donateurs et donatrices, associations – voire avec un public plus large. C'est un instrument de dialogue et de négociation avec les autorités de tutelle et les partenaires. Il témoigne de l'étendue du champ d'action d'un musée. Dans le cas du MAH, il met en évidence le très grand potentiel de l'institution, exemple remarquable de musée encyclopédique en Europe, acteur majeur dans les domaines de l'art et de l'histoire, institution phare de Genève, Ville de culture.

Des garanties éthiques et les moyens d'en assurer le respect

Mise à jour des conventions et adoption d'un référentiel juridique commun

Le MAH reçoit des collections par don, legs et dépôt. En outre, certaines collections sont acquises par achat.

Parmi ces modes d'enrichissement des collections, les dépôts sont prépondérants. En raison du caractère encyclopédique du MAH, ils sont également diversifiés. Les conventions et contrats qui règlent ces dépôts témoignent de la confiance et du lien particulier des déposants et déposantes avec le MAH. Quant aux dons et aux legs, ils sont réglés dans le cadre juridique en vigueur dans le Canton de Genève.

Le MAH a entrepris un important travail de mise à jour des conventions afin de les adosser à un référentiel juridique commun. L'enjeu est de compléter et remettre à niveau la documentation des collections de l'institution et de clarifier leur propriété et leur authenticité. La constitution des collections du MAH a croisé l'histoire du XX^e siècle, jalonnée par des conflits et marquée par la recomposition d'une société internationale, et comme celle des autres grands musées européens, elle est tributaire de cette histoire.

Une commission de déontologie

La commission de déontologie instituée en 2009 par la Ville de Genève accompagne les musées dans l'examen de leurs collections et la mise à niveau de leur documentation. Le but de cette commission est en effet d'étudier et d'évaluer les modes d'acquisition passés et présents et de proposer, si nécessaire, d'éventuelles restitutions ou coopérations. Il s'agit de garantir une politique de transparence sur les conditions de constitution et de conservation

des collections des musées genevois et de s'assurer que la politique d'acquisition de ces derniers répond aux conventions et normes internationales qui protègent le patrimoine.

En guise de conclusion

Un musée résolument tourné vers l'avenir

Porteur de caractères propres à la vie intellectuelle, artistique, morale et matérielle d'une société, le musée constitue de fait un formidable outil de cohésion sociale et de rayonnement. Le plus grand musée de Genève se doit d'être un lieu d'ouverture, d'expérience et d'exploration culturelle. Il doit être le catalyseur d'une réflexion citoyenne de la ville sur elle-même; il doit contribuer avec ses habitants et habitantes, visiteurs et visiteuses, à dessiner les pistes de son avenir.

22.01.2015